



## **Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 4.6**

**Numéro de la demande :** 2015-1548  
**Demande :** B.4.6 - Soumission des données exigées pour l'homologation complète  
**Produit :** Arylex Active  
**Numéro d'homologation :** 31302  
**Matière active (m.a.) :** Halauxifène  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2573636

### **Objet de la demande**

Cette demande vise à remplir les exigences en matière de données en vue de l'homologation complète du produit Arylex Active. Les données exigées concernaient des analyses conformes aux bonnes pratiques de laboratoire et réalisées sur cinq lots de matière produite à l'échelle commerciale.

### **Évaluation des propriétés chimiques**

Les données exigées pour l'homologation de ce produit incluaient des données sur des lots produits à l'échelle commerciale. Les données exigées ont été reçues, examinées et jugées acceptables. Par conséquent, les exigences en matière de données chimiques concernant Arylex Active sont remplies.

### **Évaluation environnementale, évaluation sanitaire et évaluation de la valeur**

Aucune évaluation sanitaire, évaluation environnementale ou évaluation de la valeur n'est requise aux fins de la présente demande.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a examiné les renseignements fournis afin de remplir les exigences en matière de données en vue de l'homologation du produit Arylex Active. D'après cet examen, les conditions d'homologation du produit Arylex Active sont remplies et le produit est admissible à l'homologation complète.

### **References**

- 2525985 2014, Batch Analysis Study for Halauxifen-methyl Technical, DACO: 2.13.3 CBI
- 2525986 2014, Batch Analysis Study for Halauxifen-methyl Technical, DACO: 2.13.3 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.